



Lettre trimestrielle n°62 4/2017



**Édito**

**Mons en Barœul au XVIII<sup>e</sup> siècle**

**Arrivée discrète**

**Le Marbre**

**La promenade infernale**

\* Correspondance : Association Historique de Mons en Barœul - Le Fort, rue de Normandie, 59370 Mons en Barœul - - - ou : [infos@histo-mons.fr](mailto:infos@histo-mons.fr)

\* Accueil au local sur rendez-vous par courriel [infos@histo-mons.fr](mailto:infos@histo-mons.fr) ou sur le répondeur téléphonique : 06.88.04.50.86

\* Site internet : [www.histo-mons.fr](http://www.histo-mons.fr) - Responsable de la publication Freddy POURCEL - ISSN 1968-9160

## EDITO

### Journées du Patrimoine 2017

Les 16 et 17 septembre 2017, nous avons organisé des visites fléchées dans le Fort, avec pour thème les soldats et leur entourage.

Une petite expo servait de point de départ. D'un côté de la salle, des textes, caricatures et publicités, de diverses époques, mais évoquant la propagande durant les périodes de guerre.

Une vision patriotique et idyllique des tranchées où il faisait bon vivre !!!

Juste à côté, un texte inquiétant sur le coût des bombardements et leur peu d'efficacité pour tuer !!!  
Le tout face à des publicités très anodines (Guerre 14-18).



Sur le mur d'en face, des photos de la guerre 14-18, bien réelles où les tranchées sont de boue, où il fait froid, où on se fait massacrer. J'ai tenu à mettre côte à côte, une photo d'officier supérieur et d'un soldat mort, dans une pose d'effroi.

Rassurez-vous, la visite du fort était plus légère, avec un parcours truffé de questions insolites ou amusantes et à la portée des enfants (aidés des parents...)

Nous avons bénéficié d'un climat relativement clément et même ensoleillé le dimanche, ce qui a révélé la beauté des cours non aménagées du fort. Une ambiance romantique de ruines envahies par la végétation.

### Visite du Fort de Seclin

Nous vous proposons une visite guidée du Fort de Seclin et de son musée. Il ressemble beaucoup au Fort de Mons en Barœul, mais avec des différences notables, notamment parce qu'il n'a pas fait l'objet d'aménagements et de transformations comme le nôtre.

Nous vous invitons à vous inscrire, dès que possible, de façon à organiser un covoiturage, pour un rendez-vous devant l'entrée du Fort de Seclin à 15h, le 21 octobre.

Prendre l'autoroute A1, sortie Seclin deuxième rond point à droite, prendre la rue "Chemin du Fort".

### Adhésion

Un bulletin d'adhésion pour l'année 2018 est joint à la revue. Vous pourrez y répondre à votre convenance. Nous vous rappelons toutefois que vous devez être à jour de cotisation à la date de l'A.G. laquelle se tiendra le 17 mars 2018.

Le C.A. a décidé de maintenir la cotisation annuelle au même prix. Elle est donc comme depuis de nombreuses années, fixée à 12€ pour une personne et 14€ pour un couple.

## Mons en Barœul au XVIII<sup>e</sup> siècle

### Le Siège de Lille en 1708, durant la guerre de Succession d'Espagne

Après la défaite des troupes de Louis XIV à Audenarde le 11 juillet 1708, les Anglais et leurs alliés décident d'affaiblir la France en entamant le siège de la citadelle de Lille. Le prince François Eugène de Savoie-Carignan marche avec 75 000 hommes vers la ville. Le 28 juillet, le maréchal Louis-François de Boufflers arrive avec 15 000 hommes pour la défendre. Le siège commencera le 12 août. Fin septembre, Boufflers envoie un appel à l'aide au maréchal Christian-Louis de Montmorency-Luxembourg qui se trouve à Douai. Celui-ci avec 2000 cavaliers parviendra à forcer les lignes anglo-autrichiennes et apportera un chargement de 40 000 livres de poudre. Chaque cavalier avait à la croupe de sa monture soixante livres de poudre dans un sac, d'autres portaient des pierres à fusils et armes à feu.

Louis XIV envoie des troupes depuis Paris, mais celles-ci sont confrontées au système défensif par un double cercle autour de la ville, construit par John Churchill duc de Malborough, qui s'appuie sur les rivières : Deûle à l'ouest environnée de marais et Marque à l'est. Le principal engagement se déroule sur la plaine de Wattignies au lieu-dit « champ de bataille ». Le 22 octobre, les Français sont mis en déroute et il n'y a plus d'espoir pour Boufflers qui décide de s'enfermer dans la citadelle avec les 4500 hommes qui lui restait. IL résista tant bien que mal, mais dû finalement abandonner la "Reine des citadelles" et se rendit le 8 décembre.

Ci-dessous : plan des troupes impériales, côté Mons en Barœul.



A cette époque notre commune, ainsi que de nombreuses autres, n'appartenait que partiellement à la France. Une partie du village relevait du Tournaisis, donc des Pays-Bas espagnols, devenue « Terre d'Empire » des Autrichiens (voir page suivante).

Dans le hameau la contrebande battait son plein. C'est là que les fraudeurs trouvent refuge quand ils sont traqués par les douaniers du Roi, il suffit de traverser un chemin ou un champ, d'entrer dans une maison bien repérée pour passer à « l'étranger » et mettre fin aux poursuites. Sans compter les Lillois qui, les dimanches et jours de fêtes, viennent acheter ou boire un alcool détaxé, pour un moindre coût (1/3 moins cher).



Cette situation cessera après la signature du Traité (ci-dessous) qui réglera, par des échanges d'enclaves, les limites des états respectifs de la France et des Pays-Bas. Il fût signé par Etienne-François Duc de Choiseul et d'Amboise, représentant Louis XV et le Comte Florimont de Mercy-Argenteau, pour l'Impératrice Marie-Thérèse d'Autriche, Reine de Hongrie et de Bohême.

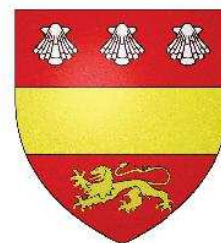
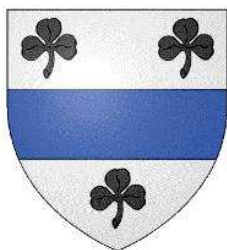
**Traité entre le Roi de France & l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême pour régler les limites des états respectifs aux Pays Bas signé à Versailles le 16. May 1769.**

C'est ainsi que Mons en Barœul deviendra entièrement et définitivement Française.

Ce plat dédicatoire en étain, daté du dimanche 21 juillet 1771 (époque Louis XV), a été « **Donné par Monsieur ...** », à ce jour le destinataire et l'occasion nous sont inconnus.



Notre village appartenait à un seigneur. La gravure représente les deux blasons surmontés d'une couronne de Comte, des familles HUBERT, *trois trèfles de sable* et BERTOULT de Hauteclocque, *trois coquilles d'argent et lion léopardé d'or*.



**B**lason (à gauche) de Charles Antoine HUBERT, né le 11 février 1731 à Aire en Artois (*Aire-sur-la-Lys*), seigneur de Mons en Baroeul et d'Humières, mousquetaire du Roi puis prévôt d'Esquermes, lieutenant des maréchaux de France.

**B**lason (à droite) de son épouse Agnès de BERTOULT, dame d'Hingettes, née le 15 mars 1733 à Arras, fille du seigneur de Hauteclocque. Le couple s'est marié le 2 mai 1761 au village de Nuncq-Hautecôte.

**C**harles Antoine HUBERT est le  fils  de Charles Joseph, prévôt de la terre d'Esquermes, seigneur de Tannay (*Taunay*), de la Grande Flamengrie (*Flamangrie*), de Mons en Barœul et de Robarderie, marié à Aire en Artois le 22 avril 1730 avec Alexandrine de BRANDT, fille de René, seigneur de Promsart (*Prompsart*) et Piequenhem (*Picquenhem*), et Marguerite Le Josne de Contay.

Il est le  petit-fils  d'Antoine Joseph, écuyer, seigneur de Tannay, mayeur d'Aire 1706 / 09 et d'Hélène DRAGON, dame de la Flamengrie, fille de Bauduin Jean (*son blason ci-contre*), écuyer, seigneur de Mons en Barœul et de Robarderie, époux d'Antoinette DÉLIOT. Blason qui est aujourd'hui, celui de notre commune (*sans l'étoile*)

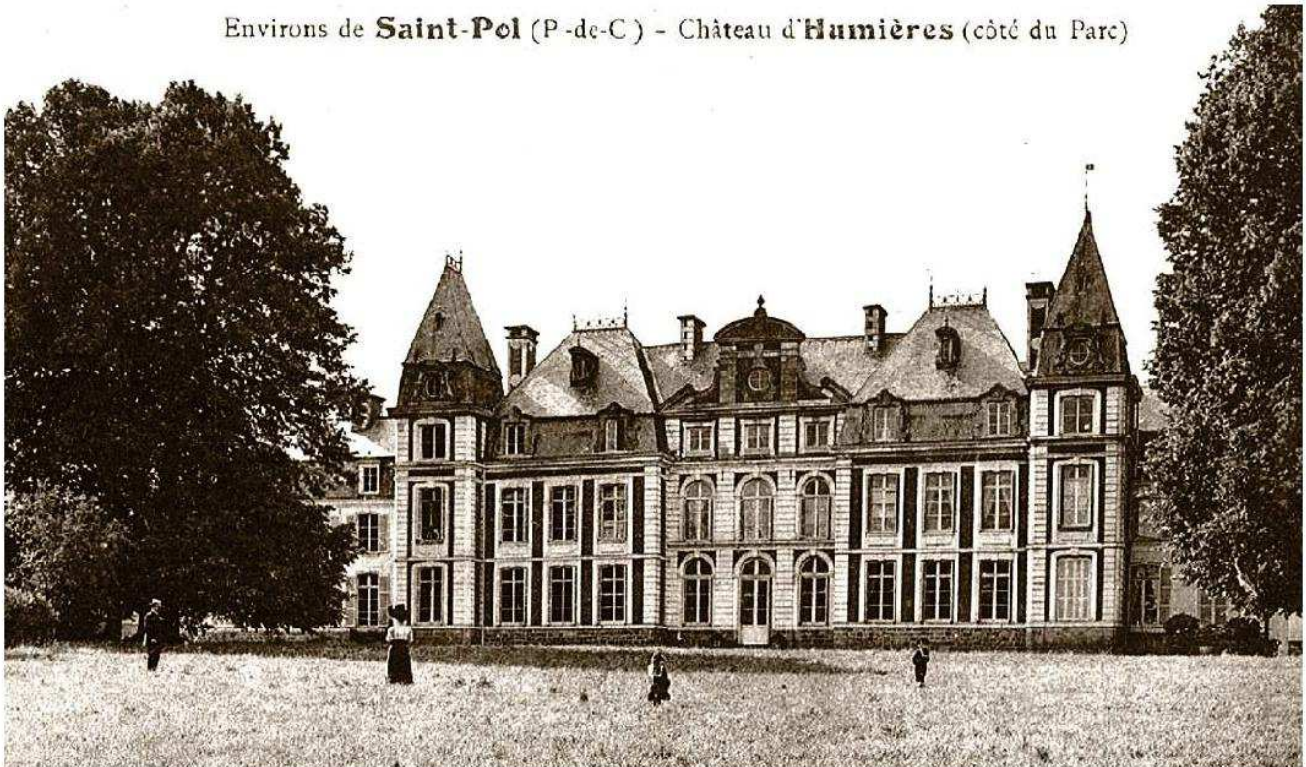


**L**e 14 juin 1774, Charles Antoine HUBERT et Agnès BERTOULT acquièrent le marquisat d'Humières pour la somme de 203 000 livres. Cette propriété appartenait à Louis-Antoine de Gramont de Crevant d'Humières, comte de Guiche et duc de Lesparre, qui après avoir mené une vie chaotique, s'endette au point de devoir vendre la plupart de ses biens.

Charles et Agnès ont un fils Louis, seigneur de Mons en Barœul, marquis d'Humières, lieutenant chevalléger de la garde du Roy. Le 7 avril 1786, il épousera Louise Charlotte, née le 29 décembre 1759, fille du marquis de MAILLY-COURONNEL. Celle-ci s'était mariée contre le gré de son père et décèdera à Humières en 1787 (*un an après leur union*).

**C**harles Antoine HUBERT meurt le 20 mai 1788 dans son château d'Humières et sera inhumé dans la crypte de la chapelle seigneuriale, attenante au chœur de l'église. Son épouse Agnès BERTOULT décèdera le 6 décembre 1800 à Esquermes (*ce quartier sera annexé à Lille par décret impérial le 13 octobre 1858, ainsi que Fives, Moulins et Wazemmes*).

Environs de **Saint-Pol** (P-de-C) - Château d'**Humières** (côté du Parc)



Texte de Francis Clabaux, collaboration d'Annie Beaurenaud  
Archives : municipales, départementales du Nord et P.d.C, Bibliothèque nationale, diocésaines de Lille  
Marie Aimery van Cappel de Prémont, descendant de la famille Hubert et son épouse Constance Marie Murat  
André et Jeanne-Marie Caudron, Jean-Marie Poutrain

# ARRIVEE DISCRETE

## DES SCULPTURES A MONS EN BARCEUL

LA MONDIALE est propriétaire à Issy les Moulineaux, depuis 1989, de l'ensemble immobilier Péri XV constitué de bâtiments A, B, C, et D et enfin du bâtiment V attenant, le tout développant 40 000 m<sup>2</sup> de bureaux.

A la faveur d'un concours, un jury, composé de Monsieur André Santini, maire d'Issy les Moulineaux, SEFRICIME (le promoteur initial) et LA MONDIALE (propriétaire) a choisi différentes œuvres afin de valoriser cette opération immobilière.

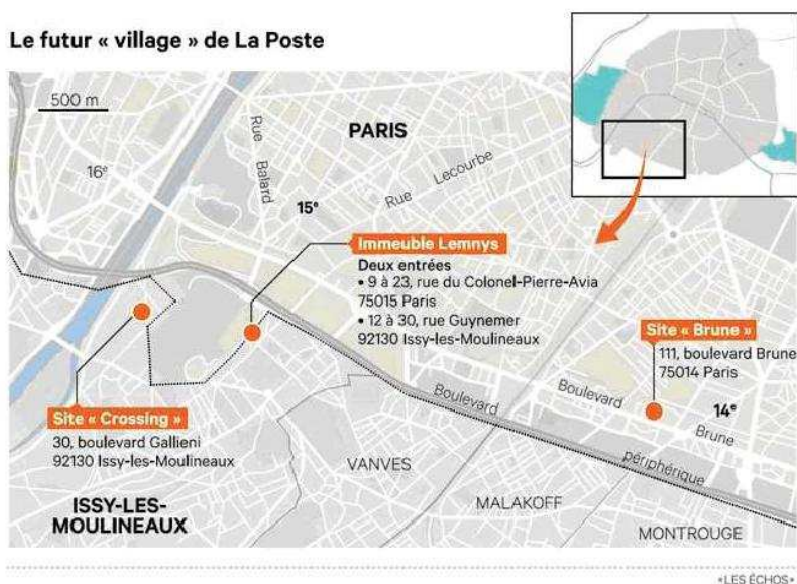
- HELIOS (située au patio fermé du bâtiment A, 16 et 18 rue Guynemer)
- LA DEESSE (située au patio fermé des bâtiments B et G, 20 et 26 rue Guynemer)
- L' AVIONNEUR (située aussi à Issy les Moulineaux, 12 rue Guynemer à l'extérieur, en pignon de façade)

Ce site a fait l'objet d'études de valorisation en partenariat avec "BOUYGUES Immobilier", dès 2011 en prévision de sa libération par ses occupants.

Le choix s'est porté sur une réhabilitation lourde des bâtiments désormais appelés Lemnys dans le cadre d'un contrat de promotion immobilier avec "BOUYGUES Immobilier" (le promoteur).

Ces travaux sont intervenus entre 2013 et 2016.

Le parti pris architectural de cette réhabilitation lourde développée par Monsieur Christian de Portzamparc, qui s'inscrivait dans un ensemble ne permettait plus le maintien des œuvres à leur emplacement d'origine.



Photos "La Poste" 2016 Issy les Moulineaux

Parallèlement, l'hypothèse de déplacer les œuvres sur le site n'a pas été retenue, son insertion s'avérant inadaptée au nouveau projet et à l'ampleur des travaux à engager.

Le choix de déplacer les œuvres a donc été privilégié sur le site qui accueille le siège social de LA MONDIALE, situé au 32 avenue Emile Zola sur la commune de Mons en Barœul.

Une étude d'implantation avec l'architecte DPLG Madame Frédérique Moguez a été menée et les œuvres ont été soigneusement déposées début 2013 et réinstallées la même année avec un soin tout particulier afin de préserver leur mise en valeur.

ETUDE POUR L'INSERTION D'ŒUVRES D'ART SUR LE SITE DU SIÈGE SOCIAL DE LA MONDIALE A MONS EN BARŒUL  
PROPOSITION D'IMPLANTATION - 11 février 2013

L'AIGUILLE par Claude CEHES - 1989  
Bronze patiné vert  
H = 3,50m L = 2,00m



ENTREE DU SITE  
PERSPECTIVE  
VISIBILITE  
  
PELOUSE CENTRALE  
LA CROISER DES CHEMINS ...



LA DÈSSE par Ilio SIGNORI - 1989  
Bronze patiné brun  
H = 3,00m hors socle



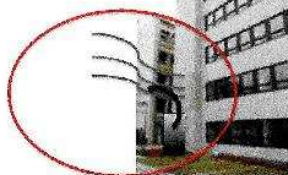
COIN DE TENTE EN FACADE DU F  
SOCLE CUBIQUE / ASSISES CUBIQUES  
CONTRASTE AVEC LA FACADE CLAIR  
HARMONIE AVEC LA GALERIE  
  
VISIBILITE  
TOURNER AUTOUR ...



ICARE par GUEST - 1993  
Bronze et acier sur socle marbre noir poli  
H = 3,00m L = 5,00m poids : 200 kg



AMPLEUR  
CONTRASTE  
DYNAMIQUE  
PAROI BETON DE L'ESCALIER  
  
FACE A LA VOIE  
ENVOL



Agence d'architectes Frédérique MOGUEZ

12 résidence Florière 52170 Croix

16 05 20 89 03 11 Fax 05 20 89 30 35

Il existe aussi un soubassement en marbre blanc qui provient du siège historique de La Mondiale, propriétaire non occupant, situé au 22 boulevard Malesherbes à Paris 8<sup>ème</sup>.



Ces œuvres ne sont pas visibles de la rue, il faut une autorisation de AG2R La Mondiale ou être salarié de l'entreprise pour pouvoir les admirer. On peut comprendre que le site ne puisse pas être ouvert au public et, c'est bien dommage car il y a à Mons en Barœul une collection remarquable de sculptures.

C'est pourquoi, nous vous présentons quelques-unes de ces œuvres dans ce trimestriel avec des informations sur l'œuvre et l'artiste.

Nous commençons par un marbre en bas-relief...

Texte Patrick Ducrocq  
Source La Mondiale  
La Poste



## LE MARBRE

Importante sculpture massive sur bloc de marbre blanc nuance de gris, travaillée sur une face principale et représentant un personnage féminin nu, aux longs cheveux et vu de profil. Œuvre réalisée par Sacha SOSNO en 1994.



**A**lexandre Joseph Sosnowsky, dit Sacha Sosno, né en 1937 à Marseille, est un sculpteur peintre et plasticien français. Il étudie les langues orientales à Sciences Po à Paris en 1958. De retour à Nice en 1961, il crée la revue Sud Communication où il publie la première théorie de l'Ecole de Nice.

**D**ans les années 1990, il installe son atelier sur les hauteurs de Nice à Bellet où il plante des vignes et des oliviers.

**I**l travaille à divers projets architecturaux et expositions internationales aux Etats-Unis, Japon, Corée, Canada et Grèce. Il ouvre un atelier annexe à Monaco.



Photo AHMB

## La promenade infernale

Septembre 1875, les Monsois Paul Henri Mangez, *menuisier* et Elise Dewas se marient devant le maire Alexandre Delemar. Le couple s'installe rue de Marcq (*rue du Barœul*). En 1911, il emménage, avec leurs 7 enfants, près du Pont du Lion d'Or au 12 bis rue Daubresse-Mauvriez (*général de Gaulle*).

À août 1915, comme tous les jours à 9 h 30 Paul, *âgé de 66 ans*, se promène le long de la voie du chemin de fer en direction de Rouges-Barres. Cette partie du sentier (*voir flèche*), dénommée rue Rembrandt était prolongé par un chemin de terre (aujourd'hui le sentier, ainsi que les bâtiments font place à la V.R.U.).



Les Allemands n'ont pas été sans remarquer ces balades faites à heure régulière et flairent une affaire d'espionnage. Le brave homme sera filé et les gendarmes vont le cueillir sur le sentier. Paul est conduit chez le commandant au 32 rue Rollin, *dans la maison réquisitionnée au couple Georges Maquet, négociant* et Marie Delcourt. Après une fouille de la tête aux pieds, il est emmené à la citadelle de Lille.

Le même jour de 21 à 23 h, les « *diabes verts* » vont visiter sa maison à la recherche de preuves et ne trouvent que six vélos (qui sont confisqués). En y regardant de plus près, ils aperçoivent sur la cheminée le portrait du beau-fils en tenue d'aviateur. Voilà le secret, se disent les pandores : le père, dans ses promenades quotidiennes, correspondait avec son gendre quand celui-ci passait avec son aéroplane au milieu des intenses bombardements, dont leurs troupes étaient le point de mire.

Ci-dessous : le logement du commandant allemand (voir flèche). A gauche : rue Jeanne d'Arc



Paul Mangez sera incarcéré en la citadelle pendant quinze jours. Sa famille lui envoie de la nourriture journalièrement, mais ses gardiens ont reçu l'ordre de ne la lui donner que le 3<sup>e</sup> jour, quand elle n'est plus mangeable. Ce brave homme, au grand détriment de sa santé, en survivra. Il décédera à Mons en Barœul le 20 octobre 1921.

Cette pénible histoire pourrait s'arrêter là, mais leur fils Gaston, *dessinateur*, né le 1/02/1894 dans notre commune, avait été incorporé dans un Régiment d'Infanterie en septembre 1914. Lors de la 3<sup>e</sup> bataille de l'Aisne, après un tir de barrage de 4 600 pièces d'artillerie, suivi d'une attaque de sept divisions sur un front de 15 km, les Allemands s'emparent du Chemin des Dames, faisant de nombreuses victimes dont Gaston qui sera tué à Laval (en-Laonnois) le 30 mai 1918. Il sera cité à l'ordre du 70<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, en date du 17 juin 1918 « *très bon soldat calme et dévoué a été tué à son poste de combat. Croix de guerre avec étoile de bronze* ».

**Son nom est inscrit sur notre monument**



Association Historique de Mons en Barœul  
Texte de Annie Beaurenaud, collaboration Francis Clabaux  
Bulletins paroissiaux. Archives municipales et départementales

**Visite du Fort de Seclin  
le 21 octobre 2017 à 15h00,  
au tarif de 6€ par personne.  
Les inscriptions pourront se faire jusqu'au  
16 octobre inclus.  
Mail : [infos@histo-mons.fr](mailto:infos@histo-mons.fr)  
Site : [www.histo-mons.fr](http://www.histo-mons.fr)**

